POLEX,le 31 mai 1988

TÜSTAV ARŞİVİ
TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI

NOTE AU SECRETARIAT pour DECISION

PROCES DES DIRIGEANTS DU PC DE TURQUIE ET DU PARTI OUVRIER DE TURQUIE

Le procès des deux secrétaires généraux s'ouvre le 8 juin à Ankara.

En France, à l'instar d'autres pays européens, un "Comité pour contribuer à la démocratisation de la Turquie" s'est constitué à l'initiative des camarades turcs. Le 25 mai, ce comité a tenu une conférence de presse avec le concours de la Ligue des Droits de l'homme.

A souligner l'absence d'un avocat turc, exilé en RFA, à qui le gouvernement a refusé le visa d'entrée en France.

Parmi les organisations présentes, nous avons relevé la CGT, le MEDEL (association européenne de magistrats), la CIMADE, le syndicat de la magistrature, le syndicat des avocats de France, Justice et Paix et le Parti.

L'Humanité a fort bien rendu compte de la conférence en omettant toutefois d'évoquer l'intervention d'Henri Martin.

A l'occasion du procès, nos camarades turcs veulent faire le procès du système juridique et politique de la Turquie.

Le Comité organise l'envoi d'observateurs (de préférence juridique) au procès. Nous avons l'accord de pouvoir envoyer un avocat communiste . Nous pourrions proposer Daniel Vogüe.

Le 8 juin, jour d'ouverture du procès, des manifestations seront

TÜSTAV TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI

organisées devant l'ambassade à Paris et les consulats en province (Lyon, Strasbourg et Marseille). Nous inviterions les fédérations à envoyer des délégations.

Des télégrammes pourraient être envoyés aux camarades inculpés ou au tribunal.

Un appel de juristes, d'intellectuels serait un bon moyen de sensibiliser l'opinion.

L'Humanité accorderait une place chaque jour à l'information sur les initiatives, la situation en Turquie, le déroulement du procès.

TÜSTAV
TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI
TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI
TÜSTAV
ARŞİVİ